

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
DU 7 MARS 2012 à 19 heures 30 à la Mairie de Villerest

PRESENTS : Mrs DAVID Président, DUPIN Gilles et VIGNAND Vice-présidents

Mmes BRUNELIN Mireille,, GAY Coralie, LAMOTTE Blanche, RAJOT Régine, Mrs RONDARD Bernard, DARMET Michel, PILON Benoît, TAMAIN Serge, BISSUEL Bernard, PARDON Sébastien, LIONARD Yves, ROCHE André.

Absents excusés : avec procuration : Mme RIAMON Marie-Hélène (pouvoir à Bernard RONDARD) Mr DEMARE Dominique (pouvoir à LIONARD Yves), Mr BASSON Philippe(pouvoir à DAVID Jean Louis) et Mr BERNARD Michel(pouvoir à Mr VIGNAND Bernard).

Approbation du compte rendu du dernier comité

Il est proposé les délibérations suivantes :

Délibération N° 1 Compte administratif 2011

Comme chaque année il convient de présenter le compte administratif. C'est l'image des recettes et des dépenses de 2011 mis en parallèle avec le budget préparé et voté.

Ce budget laisse apparaître des excédents importants dus à un investissement qui n'a démarré qu'en cours d'année 2011.

L'essentiel de l'investissement étant ciblé sur les sentiers et du matériel dont une partie a déjà été mandatée.

Section de Fonctionnement

Mandats émis pour.....	327 865.13
Titres émis pour.....	310 189.23
Déficit de fonctionnement 2011.....	- 17 675.90
Résultat reporté au 31/12/2010.....	316 224.58
Excédent de fonctionnement (hors RAR) reporté de	298 548.68

Section d'investissement

Mandats émis pour	133 777.62
Titres émis pour.....	61 134.50
Déficit d'investissement 2011.....	- 72 643.12
Excédent 2010 reporté.....	291 555.70
Résultat de clôture 2011.....	218 912.58

Résultat cumulé..... 517 461.26

Délibération N° 2 Présentation du DOB

Dans cette période transitoire de fiscalité, il est prudent de prendre du recul sur les recettes réelles issues de l'ex TP.

>Il est proposé de reconduire dans un premier temps le taux de 20% pour cette année 2012.

> De repositionner le taux réel en cours d'année comme nous l'avons fait l'année dernière.

La base de la réflexion est de maintenir la contribution des communes à la hauteur du montant habituel majoré de l'inflation.

Pour rappel en 2011 nous avons voté un taux de 20% en mars et que nous avons ramené à 14.5 % en septembre. Le premier appel (moitié des contributions de l'année n-1 est appelé en mars), en octobre le solde est demandé en tenant compte du taux réactualisé voté en septembre.

Ces recettes doivent couvrir d'une part le fonctionnement salaires et charges courantes et d'autre part les investissements (déjà provisionnés) liés aussi au renouvellement du matériel.

Les projets sont la finalisation du sentier (balisage, topoguide, mobilier)

La création d'un site internet de valorisation de cet équipement touristique

Le remplacement d'un véhicule

La mise aux normes du bâtiment port de Bully

Le remplacement du matériel actuel pourrait être envisagé si l'analyse le prouve. Cas du tracteur.

Pour rappel la dette du syndicat s'éteint en 2013. L'annuité totale est de 7 600 € pour 2012 et de 6 800 € pour l'année prochaine.

Délibération N° 3 Affectation des résultats

Les montants suivants sont affectés :

Résultat de l'exercice	- 17 675.90
Résultats antérieurs reportés	316 224.58
Résultat à affecter	298 548.68

Délibération N° 4 Approbation du Compte de gestion

Comme chaque année il convient d'approuver les comptes de gestion remis par la Trésorerie.

Délibération N° 5 Recrutement temporaire pour besoin exceptionnel

Suite à la mutation de Madame Catherine CHENEVIER MUZELLE secrétaire titulaire du syndicat et dans l'attente d'un recrutement pour pourvoir le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe, il est proposé au Conseil Syndical de délibérer pour le recrutement de Mme GIPON Marie-Pierre en qualité d'auxiliaire pour besoin exceptionnel pour une durée de 3 mois à raison de 15 heures par semaine.

Délibération N° 6 proposition acquisition de terrain pour les sentiers

Pour procéder aux travaux de réalisation du projet « des sentiers autour des gorges de la Loire entre Forez et Roannais » dont le Syndicat Mixte de la retenue du Barrage de Villerest a la responsabilité, il convient de procéder à l'achat de parcelle de terrain.

Il est donc décidé d'acquérir une parcelle appartenant à Mr Jean CHAZELLE , parcelle N° 0008 de la section ZI, situées sur la commune de Nervieux au lieu dit les Bouchets d'une superficie de 300M2 longeant le fleuve.

Le Syndicat mixte de la retenue du Barrage de Villerest rencontre quelques difficultés pour cet achat. (Le terrain de Mr CHAZELLE est loué à Mr Philippe CRETOILIER)

Un accord à l'amiable est donc souhaité. Au cas où aucune solution n'était trouvée, les membres du Comité Syndical donnent l'autorisation au Président de faire la demande de DUP auprès du Préfet de la Loire.

QUESTIONS DIVERSES

Préparation budget 2012 :

Monsieur le Président donne connaissance à l'assemblée, du projet de Budget Primitif de l'exercice 2012, et détaille chaque ligne du budget.

Locaux techniques

Mr Gilles Dupin informe les membres du comité que les locaux techniques sont insalubres, à la limite de la sécurité. Les sanitaires (douches) ne sont pas utilisables. Une décision devra être prise pour remédier à ces problèmes. Par ailleurs, le syndicat a fait l'achat de deux tracteurs, un est entreposé au local à Saint Jodard, l'autre chez un salarié. Le syndicat se pose la question de savoir comment fonctionneraient les assurances en cas d'incendie ou de dégradation du matériel.

Il est souhaitable de trouver deux espaces distincts pour ranger le matériel. A réfléchir.

Travaux de réparation au Port de Bully.

Mr le président informe le comité qu'il a rencontré le cabinet AC2H pour le dossier accessibilité du Port de Bully (restaurant...)

Plusieurs aménagements devront être faits (place de parking handicapé, aménagement des escaliers...).

Point sur les sentiers :

Une réunion a eu lieu le 29 février 2012 à Commelle pour le topo guide. Il est à noter une participation massive des communes (beaucoup d'idées, travail avec la FRAPNA pour la faune, flore...).

Il est proposé d'installer 15 à 20 tables de lecture sur la totalité du parcours.

Concernant les salariés, ces derniers ont commencé le balisage. Balisage en peinture au début puis achat de balises à une entreprise.

Des devis ont été faits et d'énormes différences ont été constatées 2200 euros à 700euros. Finalement, c'est une entreprise d'Andrézieux que nous avons choisi pour l'achat de ces balises (700euros).

Pour le dossier signalétique des sentiers, Mr Dupin a consulté trois entreprises. Un dossier avait été auparavant constitué. Ce travail a été effectué par MR DURY, bénévole. Si le syndicat avait choisi l'option de prendre un cabinet le coût aurait été d'environ 10 000 euros. Il est donc décidé de faire un cadeau à Mr DURY pour le remercier du service rendu.

Concernant le dossier Goutorbe (DUP), aucune réponse de leur part, un courrier au préfet a été envoyé pour la demande d'expropriation.

Information : la prochaine réunion Topo guide aura lieu le 28 mars 2012 au caveau de Saint Jean Saint Maurice.

NATURA 2000 :

Une réunion s'est tenue au grand Roanne le 7 mars 2012 afin de valider les objectifs de périmètre.

Mr VIGNAND informe le comité d'un projet d'embauche d'un chargé de mission. Ce poste constitué de deux mi-temps serait éventuellement financé par la DDT. Il faudrait trouver l'entreprise employeur (SMRBV ou autre..). Ce ½ poste permettrait au syndicat d'avoir une personne sur le terrain, en lien avec les salariés mais pourrait aussi gérer les dossiers avec les agriculteurs. Une discussion est ouverte à ce sujet. (modalité de convention à mettre en place, validation de cet emploi par les 14 communes concernées etc...).

Le prochain Comité syndical aura lieu **le mercredi 11 avril 2012 à 18h30 en mairie de Villerest.**

La séance est levée à 21 heures 15.